



DEPARTEMENT DES PYRENEES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
16/10/2024

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 29
Présents : 17
Absents : 04
Procurations : 08
Votants : 25

OBJET :

PATRIMOINE

Dénomination et numérotation de voie

Lotissement El

Ventos

En l'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois octobre à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, M. ANGULO José, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoint ; Mme BOISDRON Gisèle, Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, Mme CAPEILLE Sandrine, M. INGHAM John, M. CARLES Yves, Mme QUER Martine, M. PARAYRE Jean, Mme BOISORIEUX Michèle, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

Mme BARANOFF Brigitte, ayant donné procuration à Mme LACOMBE Maria, Mme JUSTAFRE Stéphanie, ayant donné procuration à M. ANGULO José, M. DUNYACH Denis, ayant donné procuration à M. BELTRAN José, M. COSTE Jean-François, ayant donné procuration à M. PREHAM Anthony; Mme OHN Christiane, ayant donné procuration à Mme DUNYACH Monique, M. BORREILL Philippe ayant donné procuration à M. COSTE Michel, M. PUIGMAL Patrick, ayant donné procuration à Mme QUER Martine et Mme TORRENT Michèle, ayant donné procuration à M. PARAYRE Jean.

Absents :

Mme BRISSAUD Mina, Mme BOURDIN Géraldine Conseillères municipales, M. REDONDO Simon et M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipaux.

Secrétaire de séance : Sandrine CAPEILLE

Le nouveau lotissement EL VENTOS, composé de 7 parcelles, est situé dans le secteur se trouvant à l'arrière de la nouvelle crèche.

Depuis le 1er janvier 2024, la nouvelle loi 3DS impose aux communes l'attribution d'un numéro de voirie à chaque construction, afin de faciliter l'installation des nouveaux habitants ainsi que le raccordement aux réseaux. Dans ce cas précis le tracé de cette nouvelle voie sera en impasse et la numérotation ira de 1 à 9 (certains lots comportent plusieurs logements). Il appartient à la municipalité de choisir la dénomination.

Il est donc proposé de nommer cette voie chemin : « Rue Mélinée MANOUCHIAN ». Mélinée Manouchian, née le 13 novembre 1913 à Constantinople (Empire ottoman) et morte le 6 décembre 1989 à Fleury-Mérogis (France), est une immigrée résistante d'origine arménienne. Veuve du héros de l'Affiche rouge Missak Manouchian, elle en est la première et principale biographe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu le rapport et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **DE DENOMMER : Rue Mélinée MANOUCHIAN**, comme nom de voie pour le nouveau lotissement El Ventos,

- **DE DIRE** que la présente dénomination sera transmise aux services et collectivités gestionnaires de la voirie, à la direction du courrier de la Poste, à la Direction Départementale des Services d'incendie et de Secours, à la Police Nationale et Gendarmerie.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

Le secrétaire de séance,
Sandrine CAPEILLE

Le Maire de CERET

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

